




VILLE DE GRACEFIELD
Au ♥ de la Gatineau

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La Ville de Gracefield a, le 11 février 2019, adopté le règlement numéro 189-2019 intitulé «**Règlement no. 189-2019 concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non-retour) à l'égard .».**


Donné à Gracefield, ce 19^{ième} jour de février 2019.


Céline Bastien
Directrice générale adjointe / greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice générale adjointe / greffière adjointe de la Ville de Gracefield CERTIFIE, sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau municipal entre 8 :00 et 16 :00 heures, sur notre site Web et sur nos réseaux sociaux, le 19 février 2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 19^{ième} jour de février 2019.


Céline Bastien
Directrice générale adjointe / greffière adjointe